

VENTE MAISONS ET APPARTEMENTS · PRIX COMPRIS ENTRE	HONORAIRES TTC
0 € et 25 000 €	25 %
25 001 € et 70 000 €	12 %
70 001 € et 130 000 €	10 %
130 001 € et 160 000 €	9 %
160 001 € et 215 000 €	8 %
215 001 € et 300 000 €	7 %
300 001 € et 350 000 €	6,50 %
350 001 € et 400 000 €	6 %
400 001 € et 500 000 €	5,50 %
500 001 € et plus	5 %

Tous les prix de vente s'entendent honoraires inclus, à la charge de l'acquéreur.

Barème mis à jour en juin 2026.

### LOCATION À USAGE D'HABITATION · LOCATAIRES

VISITE, CONSTITUTION DU DOSSIER, RÉDACTION DU BAIL	HONORAIRES TTC
Zones très tendues *	12,10 € / m <sup>2</sup>
Zones tendues * (métropole lilloise)	10,09 € / m <sup>2</sup>
Autres zones *	8,07 € / m <sup>2</sup>
État des lieux	3,03 € / m <sup>2</sup>

### LOCATION À USAGE D'HABITATION · BAILLEURS

NÉGOCIATION, CONSTITUTION DU DOSSIER, RÉDACTION DU BAIL	HONORAIRES TTC
Zones très tendues *	12,10 € / m <sup>2</sup>
Zones tendues * (métropole lilloise)	10,09 € / m <sup>2</sup>
Autres zones *	8,07 € / m <sup>2</sup>
État des lieux	3,03 € / m <sup>2</sup>

### LOCATION PROFESSIONNELS

LOCATAIRES ET BAILLEURS	HONORAIRES
Locataires	15 % HT du loyer annuel
Bailleurs	15 % HT du loyer annuel

\* Les listes des communes situées dans ces zones sont déterminées dans le décret n° 2013-392 du 10 mai 2013.

Barème mis à jour en juin 2026.